



Si j'étais... agent chargé du contrôle des installations d'assainissement

Laurent nous raconte son quotidien

Je réalise les contrôles des installations d'assainissement non collectif. J'analyse aussi les études de sol réalisées par les bureaux privés et j'émetts un avis, de validation, de demande de pièces complémentaires ou de refus dans de très rares cas, que j'envoie au pétitionnaire. Je fais des contrôles périodiques réglementaires sur des installations et ouvrages existants, et je fournis des conseils et un accompagnement aux usagers.

Il y a une bonne part d'urbanisme : j'émetts des avis en tant que technicien de l'assainissement non collectif, pour des déclarations préalables ou permis de construire. Il y a également une part d'échanges plus directs avec les usagers et les entreprises. Dans la phase chantier, je me déplace pour inspecter la conformité de la pose des installations. L'ensemble de mes missions permet de prévenir les mises en danger de la santé des personnes ou de pollution de l'environnement.

En quoi
consiste
ton
métier ?

Elle se partage équitablement entre le terrain et le bureau, avec une grande souplesse dans l'organisation du calendrier et de l'autonomie dans la prise de rendez-vous. Personnellement, j'ai l'habitude de prévoir les visites le matin et de passer à des aspects plus rédactionnels (compte-rendus, suivi de dossiers...) à partir de la fin de matinée. La gestion administrative des dossiers d'urbanisme et le suivi des chantiers se fait plutôt l'après-midi. La journée est aussi rythmée en fonction des appels des usagers et d'éventuels imprévus sur des chantiers.

Comment
se déroule
une
journée type
?

J'aime particulièrement l'aide et l'accompagnement que je peux apporter aux gens dans l'initialisation et le suivi de leurs projets. J'aime aussi être en relation avec les entreprises de travaux publics, on apprend beaucoup de ces interactions. La partie la moins agréable, c'est lorsque l'on doit aller au contact d'usagers pour leur apporter de mauvaises nouvelles, on est parfois reçus avec des appréhensions ou de l'incompréhension. Mais grâce à de bons outils et en ayant les bonnes méthodes, on parvient à faire évoluer les a priori et à leur démontrer toute l'utilité de notre travail ou des investissements nécessaires à réaliser.

Quels sont
les aspects les
plus positifs ?
Et les plus
compliqués ?

L'aisance relationnelle est essentielle pour échanger avec de multiples interlocuteurs, en étant calme et pédagogue en toutes circonstances. Il faut aimer la gestion de projets, et avoir une base de connaissances en urbanisme et travaux publics. Il faut savoir trouver des réponses justes et complètes pour émettre des avis dans un temps limité, ce qui demande un bon sens de l'organisation et une certaine réactivité. Enfin, les déplacements sur le terrain ne doivent pas être un frein.

Quels conseils
donnerais-tu à une
personne voulant
exercer ce
métier ?

Intéressé(e) à l'idée d'assurer un service de qualité pour les usagers et travailler pour la protection de l'environnement ?

Pour candidater, visitez notre site web www.sila.fr !